



**DECISION D'ATTRIBUTION/  
D'INFIRMIER**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version / Date Crédit : 1.0 / Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N°

10973

/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU

PORTANT ATTRIBUTION DU

MARCHE RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°08/23/CONS/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 EN  
PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) LOT DE 1 550 ROULEAUX DE  
FEUILLARDS EN POLYESTER POUR LE CERCLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON**

- Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général ;
- Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
- Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier de Consultation N°08/23/CONS/SDCC/CIPM du 11/09/2023 en procédure adaptée d'urgence pour la fourniture d'un (01) lot de 1 550 rouleaux de feuillards en polyester pour le cerclage des balles de coton à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre de transmission du rapport d'analyse du Président de la commission AD-HOC du 09/10/2023, sanctionnée par l'accord du Directeur Général de la SODECOTON.

Considérant La lettre N°049/23/PCA/AEJ/NES du 08 novembre 2023 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON.

**DECIDE :**

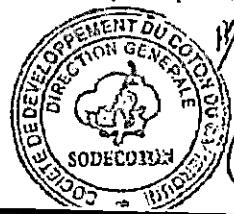
**Article 1<sup>er</sup>** : La Société ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée.

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
1	SPEED APPRO B.P 1923 DOUALA	629 639 702	120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

**Annulations :**

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général

*Alba Olembe*

Développons durablement le septentrion

Directeur Comptable

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS  
Certification





## NOTIFICATION D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-20

Version / Date Crédation: 1.0 / Juin 2022

Page 1 sur 1

N°10975  
1/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMR/NY

Garoua, le 21 NOV 2023.

Monsieur le Directeur Général  
de la société SPEED APPRO  
B.P 1923 DOUALA.

Objet : Notification d'attribution du marché  
relatif à la Consultation  
N°08/23/CONS/SDCC/CIPM du 11/09/2023

Monsieur le Directeur Général,

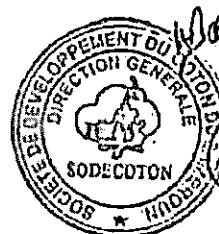
Votre société a été retenue, sur la base des données ci-après, comme attributaire du marché relatif à la consultation N°08/23/CONS/SDCC/CIPM du 11/09/2023 pour la fourniture d'un (01) lot de 1 550 rouleaux de feuillards en polyester pour le cerclage des balles de coton à la SODECOTON, ainsi qu'il suit :

\* Lot unique : la fourniture d'un (01) lot de 1 550 rouleaux de feuillards en polyester pour le cerclage des balles de coton à la SODECOTON.

- Montant de l'offre TTC : 629 639 702 FCFA ;
- Lieu de livraison : Magasin Transit SODECOTON à Garoua II ;
- Délai de livraison 120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

En attendant la finalisation des formalités administratives liées à la conclusion du marché y afférent, nous vous demandons de prendre, d'ores et déjà, les dispositions nécessaires pour que ces prestations soient exécutées dans le délai prévu.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.



Le Directeur Général

*Abba Glenn*  
Directeur Comptable

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 1 510 000 000 F CFA  
Régistre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/1 - N° contribuable : M057400000146H  
Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm  
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél & Fax : 233 42 46 03  
Correspondant en France : GEOCOTON S3, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0)1 43 59 54 54

ISO 9001 2015  
BUREAU VERITAS  
Certification

